

## Ecole Notre-Dame de Liesse, Saint-Renan



Skol Itron-Varia a Lid, Lokournan

## Bulletin d'informations – Décembre 2011 :

### Les dates importantes du mois :

**Jeudi 1 décembre, élèves de CE2 :** seconde séance de cinéma (sur 5 séances durant l'année) au cinéma Le Bretagne à Saint-Renan. Le film projeté sera *Une vie de chat* (2010). La participation financière des familles sera de 2 euros (facturation sur la note du second trimestre – participation APEL par enfant 0,50 euros).

Informations complémentaires sur le lien : <http://uneviedechat.crdp-lyon.fr/>



**Jeudi 1 décembre, élèves de CE1 A et B :** piscine



**Lundi 5 décembre, 14h, espace culturel :** spectacle de Noël pour les élèves de MS au CM2 offert par l'association des parents d'élèves l'APEL. Cette année, le spectacle sera une représentation du cirque Alexandro Klising. Voir présentation en détail sur le site de l'école à l'adresse :

<http://liesse.fr/autres/cir.pdf>

**Dimanche 4 décembre :** messe des familles à 11h à Saint-Renan. Au cours de cette célébration, les enfants ayant choisi de se préparer à la première eucharistie, vivront le premier temps de préparation : l'appel des CM1.

**Mardi 6 décembre, élèves de CM1 :** seconde séance de volley

**Du mardi 6 décembre au vendredi 15 décembre, tous les classes de CE2, CM1 et CM2 :**

L'ensemble des classes de cycle 3 se rendront à tour de rôle à la médiathèque de Saint-Renan dans le cadre des 50 ans d'Amnesty International découvrir une exposition d'Elisabeth le Rétif, sculpteur-céramiste sur le thème des Droits de l'Homme. Durant une heure, chaque classe réfléchira aux Droits de l'Homme, l'intérêt de les défendre, découvrira des albums et des contes faisant référence aux droits de l'homme, et ira avec l'artiste à la découverte de l'exposition de manière ludique.

**Jeudi 8 décembre, élèves de CM2 :** journée d'intégration au collège Saint-Stanislas (Le repas de tous les élèves se fera au self du collège).

**Jeudi 8 décembre, élèves de CE1A et CE1 B :** dernière séance de piscine.

**Vendredi 9 décembre, élèves de maternelle, matin :** goûter de Noël dans les classes, passage du Père Noël qui offrira un livre à chaque enfant (livre offert par l'APEL).

**Vendredi 9 décembre, marché de Noël, sur le site de l'école maternelle de 16h à 20h.**

**Vendredi 9 décembre, chorale des enfants dans le cadre du marché de Noël :**

- Elèves de MS et GS à 16h
- Elèves des classes bilingues à 16h10
- Elèves de CP à 16h20
- Elèves de CE1 à 16h30

- Elèves de CE2 à 16h40
- Elèves de CM2 à 16h50

**Lundi 12 décembre, élèves de CE1 :** seconde séance de cinéma (sur 4 séances durant l'année) au cinéma Le Bretagne à Saint-Renan. Le film projeté sera *Une vie de chat (2010)*. La participation financière des familles sera de 2 euros (facturation sur la note du second trimestre – participation APEL par enfant 0,50 euros). Informations complémentaires sur le lien : <http://uneviedechat.crdp-lyon.fr/>

**Mardi 13 décembre, élèves de CM1 :** troisième séance de volley

**Mardi 13 décembre, élèves de CP au CM2 :** remise des bulletins du premier trimestre. *Le bulletin sera à rendre signé aux enseignants avant le départ en vacances.*

**Jeudi 15 décembre, tous les élèves de l'école, matinée de la communauté éducative :**

les élèves des différentes classes, des différents niveaux seront mélangés pour vivre un temps de rencontre, pour réfléchir cette année sur le thème de la différence. Pour ce temps fort, nous nous inspirons de travaux réalisés par l'association ATD Quart Monde autour du projet Taporì (voir lien : <http://www.atd-quartmonde.org/Taporì-nous-voulons-que-tous-les.html>)



**Jeudi 15 décembre, élèves de CP B et CE1 C :** première séance de piscine.

**Vendredi 16 décembre, Eglise de Saint-Renan :** célébration de préparation à Noël. Classes maternelles à 9h ou 9h45 – Classes de CP au CM2 à 10h45 ou 13h45 (Les horaires seront précisés par les enseignants des enfants, la semaine précédente).

**Vendredi 16 décembre, élèves de CM2 :** date limite pour déposer en mairie l'autorisation parentale afin d'être candidat aux élections du conseil municipal jeune.

**Samedi 24 décembre, 18h, Eglise de Saint-Renan :** messe de Noël des familles.

*Du vendredi 16 décembre après la classe au mardi 3 janvier 2012 à 8h40 : vacances de Noël*

**Date à retenir :** Mardi 3 janvier à 18h, salle multifonctions de l'école Notre Dame de Liesse, cérémonie de présentation des vœux de l'école Notre Dame et du collège Stanislas aux familles et aux renanais.

### **Précautions à prendre en maternelle :**

Pour la sécurité de tous les enfants, l'équipe pédagogique vous rappelle qu'il convient d'éviter le port d'écharpe en maternelle et que les colliers d'ambre ne sont pas autorisés à l'école, comme dans la plupart des lieux d'accueil des jeunes enfants.  
Merci pour votre vigilance.

### **Informations de l'OGEC :**

Depuis quelques jours, Marie-Jo Squiban, secrétaire-comptable est installée dans le nouvel accueil de l'école. Les travaux de rénovation du bureau de direction viennent de commencer.

Durant ce mois de novembre, l'ensemble du site de l'école élémentaire a été mise en réseau informatique (voir information complémentaire).

La mise en place de contrôles de sécurité complémentaires annuels a été décidée dans le domaine de l'électricité, de la sécurité incendie, du gaz, du désenfumage, des jeux de cour. L'ensemble de ces contrôles sera dorénavant confiés à un bureau de contrôle agréé.

Une révision des contrats d'assurance a été décidée. A partir de la prochaine année scolaire, nous travaillerons avec un nouvel assureur. La responsabilité civile de l'établissement sera renforcée, nous serons mieux assurés en cas d'incendie et nous bénéficierons d'une garantie de maintien d'activité (en d'autres termes, si une partie de l'établissement est hors d'usage quelle qu'en soit la raison, l'assurance mettra à la disposition de l'école en moins de 48h des structures pour continuer l'activité scolaire). L'individuelle accident des enfants sera renforcée (augmentation du montant des garanties), notamment en cas de bris de lunettes, il n'y aura plus nécessité de blessures de l'enfant pour que la garantie fonctionne. D'autre part, au niveau de la responsabilité civile, les familles n'auront plus à fournir d'attestation en début d'année. En cas de défaillance d'une famille en terme de responsabilité civile, l'assurance de l'école prendra le relais.

Durant les prochaines semaines, l'OGEC et l'équipe des bénévoles changeront l'ensemble de la clôture de la cour arrière de l'école élémentaire. De nouvelles poubelles de cour seront à cette occasion posées. Enfin, l'OGEC réfléchit à une rénovation du hall d'accueil de l'école maternelle et d'une partie de la clôture de l'école maternelle.

### **Le ménage, l'hygiène à l'école et avant la cantine :**

Devant le constat, que dans de nombreux points de toilettes ou points d'eau sur les 2 sites, il y avait de nombreux appareils fatigués, hors d'usage ou un seul distributeur de papier WC dans l'ensemble des WC, nous avons décidé de revoir l'ensemble des marchés de ménage. Nous avons aussi des appareils de différentes références pour le savon, le papier rendant très difficile l'approvisionnement continu en consommables. Nous avons lancé en octobre un appel d'offres auprès des différentes entreprises. Cet appel d'offres concernait les produits comme le savon, le papier pour s'essuyer les mains et le papier WC avec évidemment de nouveaux appareils. Nous avons souhaité en complément revoir aussi les procédures de ménage du personnel (produits utilisés, techniques utilisées, organisation du travail). Un nouveau marché a été conclu fin octobre pour l'ensemble du matériel d'hygiène et pour les produits de ménage.

Pour le ménage, de nouveaux produits et matériels sont en cours d'expérimentation depuis fin novembre.

Vers la mi-décembre, plus de 120 nouveaux distributeurs seront installés sur l'ensemble de l'école.

A partir de la rentrée de janvier, les conditions d'hygiène de tous seront aussi améliorées. **Nous en profiterons pour rendre obligatoire à partir de cette rentrée de janvier, le lavage obligatoire des mains avant d'aller à la cantine ou au self (pratique déjà en place pour les élèves de PS).**



### **Le réseau informatique à l'école :**

Actuellement, un réseau informatique est en cours de mise en place sur l'établissement.

De ce fait, après avis du conseil d'établissement (composé du directeur, d'enseignants, de personnels OGEC, de membres d'APEL et de membres d'OGEC), une charte informatique et internet a été promulguée. Elle s'applique dès ce jour à tous (voir document joint).

Dans cette charte, vous découvrirez que l'école bénéficie maintenant d'un service de filtrage et d'identification des accès à Internet, dans le respect des législations en vigueur. Les enfants de l'école élémentaire se verront remettre prochainement un identifiant personnel pour accès à l'école. Information complémentaire sur le site de l'école à l'adresse : <http://liesse.fr/autres/alcasar.pdf>.



### **L'actualité du site internet de l'école :**

L'activité du site ayant été importante durant ce mois de novembre, nous vous invitons à découvrir directement en ligne <http://liesse.fr/> les nouveautés.